



# Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Champlain

## PROCÈS-VERBAL

Rencontre tenue par visioconférence le 21 décembre 2021 à 17 h

### Présents

- Président **Guy Simon**, Maire de Champlain (Municipalité locale)
- Secrétaire **Lauréanne Daneau**, Conseil régional de l'environnement Mauricie (Organisme voué à l'environnement)
- **Stéphane Comtois**, dir. général, Énercycle (Exploitant)
- **Robert Lanouette**, citoyen (Citoyen)
- **Christian Gendron**, MRC des Chenaux (MRC)

### Invités

- **Raynald Perron**, Matrec (Opérateur)

### Absents

- **Mathieu Bergamini**, Diana Food (Organisme local)

## 1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Formant quorum, M. Simon ouvre la rencontre en souhaitant la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Simon invite les membres à prendre connaissance de l'ordre du jour qui leur a été envoyé par courriel. M. Simon ajoute au point 5. a) Avis du 23 février 2021 et propose d'adapter l'ordre du jour au modèle proposé dans le document Statuts et règles de fonctionnement, selon les recommandations du comité de révision.

Ordre du jour initial	Ordre du jour modifié
1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 3. Adoption du procès-verbal du 15 juin 2021 4. Suivi du procès-verbal 4.1. Révision des statuts et règles de fonctionnement 5. Dépôt des avis de non-conformités 5.1 Avis du 20 avril 2021 6. Suivi de l'arrivée des matières reçues 7. Suivis environnementaux 8. Actualités 8.1. Projet d'agrandissement et communication au public 9. Varia 10. Prochaine rencontre 11. Levée de la réunion	1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 3. Adoption du procès-verbal du 15 juin 2021 4. Suivi du procès-verbal 4.1 Révision des statuts et règles de fonctionnement 5. Dépôt des avis de non-conformités 5.1. Avis du 23 février 2021 5.2. Avis du 20 avril 2021 6. Travaux réalisés 7. Suivi de l'arrivée des matières reçues 8. Demandes et plaintes 9. Suivis environnementaux 10. Actualités 10.1. Projet d'agrandissement et communication au public 11. Varia 12. Prochaine rencontre 13. Levée de la réunion

Il est proposé par M. Comtois et appuyé par M. Lanouette d'adopter l'ordre du jour.  
*Adopté à l'unanimité.*

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JUIN 2021

Une correction doit être apportée à la pagination du document.

Il est proposé par M. Gendron et appuyé par M. Lanouette d'adopter le procès-verbal.  
*Adopté à l'unanimité.*

### 4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

**4.1 Révision des statuts et règles de fonctionnement :** Le comité de travail composé de MM. Simon et Lanouette, Mme Daneau et, à titre de soutien, Mme Sylvie Gamache, s'est réuni le 29 septembre pour actualiser et harmoniser le document qui a été remis au comité lundi dernier.

Une modification du libellé 4.6 Substitut est formulée.

Il est proposé par M. Lanouette et appuyé par M. Gendron d'adopter la mise à jour du document Statuts et règles de fonctionnement.  
*Adopté à l'unanimité.*

## 5. DÉPÔT DES AVIS DE NON-CONFORMITÉS

**5.1 Avis du 23 février 2021** : Vérification du rapport annuel 2019 et évaluation de la performance du système de traitement du lixiviat

Une demande de certificat d'autorisation (CA) était en cours pour modifier le traitement. Le c.a. a été octroyé par le MELCC.

**5.2 Avis du 20 avril 2021** : Dépassement des normes pour les eaux souterraines (campagne été et automne 2020)

- Cet avis concerne les puits F-5, F-7, F-8 et F-9. Il s'inscrit en continuité avec l'avis du 3 février 2020 pour lequel la recherche de solution est en cours.
- F-8 et F-9 : Baisse du mur de bentonite, reconstruction pour que le puit de pompage soit en fonction en avril 2022 pour éviter des débordements.
- F-5 et F-7 : deux firmes externes ont produit des rapports pour montrer que les dépassements sont causés par des bruits de fond (valeurs qui existent à l'état naturel du milieu), zone en exploitation par Matrec.

## 6. TRAVAUX RÉALISÉS

Un tuyau dans la zone C-D-E est colmaté et il faut le déboucher (baisse de débit du lixiviat).

Il y a un projet-pilote pour la construction d'une nouvelle partie de cellule dédiée aux particules fines (fines) de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD). Le CA a été octroyé pour ce projet. Les matières devraient commencer à arriver en début d'année. L'endroit choisi est le plus éloigné du site. Cette matière est de plus en plus refusée dans les LET. Jugées problématique, elles génèrent beaucoup de H<sub>2</sub>S causant des odeurs de soufre, quand les fines sont mélangées avec des matières organiques. En créant une cellule dédiée, le projet-pilote permettrait de résoudre le problème lié au H<sub>2</sub>S qui est un enjeu important pour l'écoulement des fines des centres de tri de CRD partout au Québec.

## 7. SUIVI DE L'ARRIVÉE DES MATIÈRES REÇUES

- 148 800 tonnes de déchets
- 50 000 tonnes de sols AB-BC (recouvrement)
- Il reste à recevoir 1 200 tonnes d'ici le 31 décembre 2021

## 8. DEMANDES ET PLAINTES

**8.1 Registre des odeurs perçues sur le site** : Le comité demande à ce que le registre des odeurs perçues sur le site du LET tenu par l'opérateur leur soit partagé dans l'intranet pour assurer un meilleur suivi.

## 9. SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

Aucun signalement.

## 10. ACTUALITÉ

### 10.1 Projet d'agrandissement du LET

Une seconde séance d'information pour les citoyens a été offerte le 7 décembre de 16 h à 20 h pour leur permettre de poser leurs questions à Énercycle et Matrec. Les participants semblaient satisfaits.

Certaines questions portaient sur la localisation des rejets des eaux, la gestion du lixiviat et les matériaux utilisés pour l'étanchéité de la future zone d'enfouissement (la bentonite).

Comme outil d'information, Matrec a fait la projection des 2 vidéos produits dans la dernière année. L'un sur la gestion des opérations d'un LET et l'autre sur l'ensemble des activités de collecte, triage, recyclage et valorisation des matières réalisées par Matrec. Cette seconde vidéo a été réalisée en réponse aux commentaires du comité de vigilance lors du visionnement de la première. Cette réponse est très appréciée par le comité qui y voit une grande ouverture de la part de Matrec.

L'autorisation de la CPTAQ a été reçue. Celle du ministère de l'Environnement est à attendre pour mars.

**10.2 Le projet d'agrandissement du LET expliqué par le comité** : Certains journalistes se sont récemment intéressés au projet d'agrandissement, faisant des demandes d'entrevues à plusieurs membres du comité.

Il est suggéré que le comité de vigilance produise un communiqué de presse sur ce dossier. Comme il a pour fonction de faire le lien entre l'exploitant et la clientèle susceptible d'être affectée par le LET et d'agir à titre de porte-parole des populations, ce serait l'occasion d'expliquer le projet sans apparence de conflit d'intérêts et, par la même occasion, présenter le rôle du comité.

Une proposition de texte sera préparée en début d'année 2022, puis soumise au comité pour approbation avant d'être diffusée.

## **11.VARIA**

### **11.1 Affichages publics dans la municipalité et la MRC**

La municipalité et la MRC où se trouve le LET doivent afficher publiquement les documents de réunion du comité de vigilance (avis de convocation, ordre du jour et compte-rendu). Le comité aimerait s'assurer qu'il y ait un affichage en ligne. Une demande à ces deux instances sera faite.

## **12.PROCHAINE RENCONTRE**

7 juin 2022

## **13.LEVÉE DE LA RÉUNION**

Proposé par Mme Daneau.

Appuyé par M. Gendron.

ADOPTÉ

---



Mme Lauréanne Daneau, secrétaire  
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Champlain



# Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Champlain

## Tableau des suivis

Date du pv	Éléments à suivre	Date prévue du suivi	État
21 déc. '21	<b>Affichages publics</b> Voir à ce que les sites internet de la municipalité de Champlain (M. Guy Simon) et de la MRC des Chenaux (M. Christian Gendron) diffusent les documents du comité de vigilance du LET.	Mai 2022	Fait
21 déc. '21	<b>Communiqué sur l'agrandissement</b> Produire et diffuser un communiqué de presse (Mme Lauréanne Daneau) dans lequel le comité de vigilance explique à la population le projet d'agrandissement et son rôle de surveillance.	Février 2022	Annulé